



CFE CGC Métiers de l'emploi OCCITANIE

Notre Blog : <http://cfecgcmdeoccit.canalblog.com>

Déclaration CFE CGC Métiers de l'emploi Occitanie sur l'évolution de l'organigramme de la direction régionale

Le CE avait été consulté en juillet 2016 sur la mise en place de l'organigramme régional suite à la fusion des régions, décision qui ne relevait pas de Pôle emploi mais engendrait des conséquences sur nos activités et nos organisations.

Bien consciente des contraintes imposées et de la difficulté de mettre en place une organisation efficiente et dans le même temps respectueuse des personnels, de leurs attentes et de leurs compétences, la CFE CGC Métiers de l'emploi avait alors émis un avis d'abstention intégrant l'existence de zones de risque inhérentes au projet retenu :

- développement de la mobilité pour les encadrants qui devaient gérer des équipes bi localisées
- mise en place au forceps d'un management à distance dont les outils n'étaient pas encore accessibles ou définis et auquel les managers n'étaient pas encore formés
- développement du risque routier
- absence d'enveloppe budgétaire affectée à la mobilité et aux carrières
- nécessité pour certains collaborateurs de devoir faire des choix suite à l'éclatement de leurs activités entre plusieurs services

L'évolution de l'organigramme tel que présenté ce jour nous permet de vérifier que nous avons malheureusement eu raison de nous interroger sur ces zones de risque car ce sont bien certaines d'entre elles qui sont aujourd'hui au moins en partie à l'origine des évolutions présentées pour la DSRE et la DAFG, avec à la clé de nouveaux changements à subir pour les équipes et leurs responsables.

La situation de la Direction des ressources humaines et de la performance sociale est différente. Et nous comprenons qu'une réorganisation temporaire est nécessaire pour pallier l'absence d'un cadre dirigeant que la taille de notre région justifierait amplement. Nous espérons que les aménagements trouvés en peu de temps, avec la création de deux fonctions nouvelles, permettront à ce service déjà très fortement sollicité, aussi bien du fait de ses missions propres que des conséquences RH de tous les chantiers qui sont déployés sur le territoire, de mener à bien ses actions.

La CFE CGC Métiers de l'emploi a déjà émis des alertes à différents niveaux sur les difficultés existant dans les différents services régionaux depuis la fusion, sur leurs

impacts directs sur les personnels concernés comme sur les conséquences que cela peut avoir sur le réseau. Et ces évolutions ne sont sans doute pas les dernières. De ce fait, et totalement consciente des difficultés qui existent encore dans le cadre de cette fusion imposée, la CFE CGC Métiers de l'emploi émet un nouvel avis d'abstention.